

REVUE DE PRESSE



24 DECEMBRE 2019

> 13 JANVIER 2020



L'Italie s'invite à la bibliothèque



La Befana distribue des bonbons.

Les bénévoles et le personnel de la médiathèque ont décoré les locaux de la bibliothèque aux couleurs de l'Italie pour l'heure des contes. L'auditoire a fait connaissance des personnages du folklore italien tels Pinocchio et la fameuse Befana fêtée le 6 janvier, qui est représentée comme une sorcière avec un balai mais qui distribue des bonbons aux enfants sages. Les jeunes enfants étaient un peu effrayés par la sorcière venue illustrer les histoires mais rassurés lorsqu'elle leur a proposé des bonbons.

Gestion des déchets verts : la coopération récompensée



L'Ademe a chargé la société spécialisée locale Covalom pour la gestion des biodéchets sur le territoire intercommunal.

Ces dernières années, les problématiques de gestion de proximité des biodéchets et déchets verts ont été bien identifiées. L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) vient de désigner la société Covalom pour la mise en œuvre d'un plan d'action territorial.

Les communautés de communes Moselle et Madon et du Pays de Colombey et du sud toulinois, par le biais de leur service mutualisé de collecte et traitement des déchets la Société Covalom dirigée par Etienne Thil, ont réfléchi à un plan d'actions commun. C'est ainsi qu'une candidature au nom des deux collectivités a été déposée à la rentrée de septembre. Le dossier très complet a retenu toute l'attention de l'Ademe qui a récompensé la Covalom en la désignant lauréate de cet appel à projet.

Le plan d'actions consistera en des opérations de communication, information et sensibilisation des habitants, mais aussi de tous les acteurs du territoire.

Les acteurs en présence envisagent de promouvoir le compostage sous toutes ses formes : individuel ou collectif, mais également des produits issus du broyage des déchets verts tel que les paillis.

Pour atteindre ces ambitieux objectifs, un chef de projet rejoindra, dès ce mois de janvier, les techniciens de la Covalom pour travailler en étroite collaboration avec les chargés de mission des communautés de communes Moselle et Madon et du Pays de Colombey.



COMMUNES

CCMM

Non à une nouvelle modification des horaires du bureau de poste

Refus total des édiles d'un nouveau changement d'horaires d'ouverture du bureau de poste.

Lors de la dernière réunion du conseil, le point du jour concernant le bureau de poste a fait l'objet d'une belle unanimité. L'ensemble du conseil a refusé et exprimé son total désaccord à la perspective d'une nouvelle réduction des horaires d'ouverture du bureau de poste. Les élus vont d'ailleurs solliciter un rendez-vous avec les responsables.

Locations de salles. Les tarifs 2020 (locations salles, pâtis, concessions cimetière, etc.) se calquent sur ceux pratiqués en 2019.

Emploi. La transformation d'un poste d'adjoint administratif, passant de 30 à 35 heures, a été approuvée.

Subventions. L'avant-projet définitif pour la mise en sécurité des passages piétons de la rue de Nancy, pour un montant de 71 522,50 €HT, est accepté. Des demandes de subventions vont être opérées.

Convention. La convention avec le centre intercommunal d'action sociale Moselle et Madon (CIAS) relatif au projet « Ados », pour un montant approximatif de 10 374 €, est reconduite pour 2020.

Emprunt. Accord et validation ont été donnés pour la réalisation d'un emprunt de 800 000 €, et ouverture d'une ligne de crédit de 1 000 000 €, pour le projet de quartier intergénérationnel.

Bulletin municipal. Les tarifs d'encarts publicitaires et la réalisation du bulletin municipal sont actés (coût : 272 € pour 900 exemplaires).

La cérémonie des vœux du maire est fixée au samedi 11 janvier prochain.

Jeudi 09 janvier 2020 / Bainville-sur-Madon

Derniers vœux du maire



Pour ses derniers vœux en tant que maire, Claude **Guidat** a souhaité s'entourer de ses amis et élus. Les représentants des autorités locales et des associations étaient aussi présents. Il a annoncé cependant qu'il serait le représentant de la commune à la CCMM pour le prochain mandat brigué par son premier adjoint Didier Bataillard. Il a fait le bilan de ses 37 années d'élus au service des Bainvillois.

Vendredi 10 janvier 2020 / Chaligny

Lors des vœux, le maire annonce sa candidature



La salle polyvalente était bien remplie pour la cérémonie des vœux. Le maire, Filipe Pinho, en a profité pour annoncer qu'il briguerait un nouveau mandat aux municipales. Il a rappelé que 2019 avait été une année très riche en travaux, en particulier ceux de la piscine et du rond-point, ainsi que dans l'organisation de manifestations grâce au dynamisme des associations.

Jean-Paul Vinchelin ne se représente pas



Une délégation du conseil municipal d'enfants était présente à la cérémonie des vœux en présence des forces vives de la commune.

Fin mars, une nouvelle vie s'ouvrira pour Jean-Paul Vinchelin. Il ne se présente pas aux prochaines municipales, une annonce qu'il avait déjà faite lors de ses vœux pour l'année 2019. Ceux pour 2020 étaient donc empreints d'une certaine émotion. Ils ont été précédés par une prestation de

l'harmonie, La Néodomienne, dirigée par Emmanuel Fritsch.

Le futur ancien maire a

remercié son équipe et les services de la mairie. Fidèle à ses idées de gauche, il poursuivra ses fonctions dans la vie associative, dont l'animation du site du Val-de-Fer. Président de la CCMM, Filipe Pinho a noté son sens de l'intuition, même si « plein de fois, on n'était pas d'accord ».
